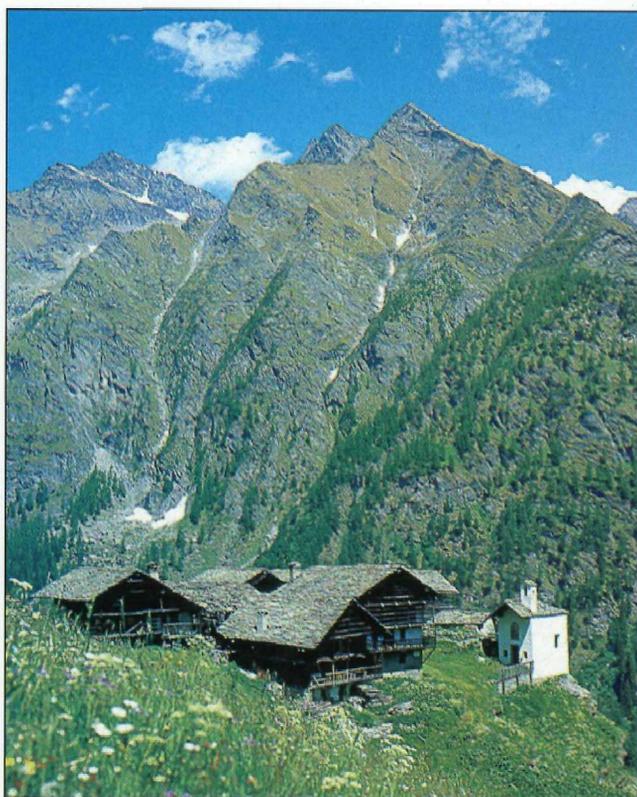


LES MINORITÉS ETHNIQUES EN EUROPE

sous la direction de
André-Louis SANGUIN



LES LADINS DES DOLOMITES, UNE MINORITÉ DANS LA MINORITÉ

André-Louis SANGUIN

UNIVERSITE D'ANGERS

LABORATOIRE ESPACE ET CULTURE

Le domaine géographique des Ladins repose sur quatre vallées irradiant du Gruppo di Sella, l'un des plus importants massifs des Dolomites dans les Alpes Italiennes. A l'Ouest, c'est le Val Gardena (Gherdëina, Grödner Tal) dont le centre est Ortisei (Urtijei, Sankt Ulrich). Cette vallée débouche sur l'Isarco près de Chiusa/Klausen. Au Nord, la seconde vallée ladine est le Val Badia (Gadertal) avec Corvara comme principal centre. Elle débouche dans le Val Pusteria/Pustertal à hauteur de Brunico/Bruneck. Au Sud, le Livinallongo (Fodom) représente la troisième vallée ladine avec Pieve di Livinallongo comme chef-lieu. Elle est coincée entre le Passo Pordoi (2.239 m) communiquant avec le Val di Fassa et le Passo di Falzàrego (2.105 m) la reliant à Cortina d'Ampezzo. Enfin, au Sud-Ouest du Gruppo di Sella, la quatrième vallée ladine, c'est le Val di Fassa (Fascia) dont les centres sont Canazei (Cianacëi) et Vigo di Fassa (Vich). Le bassin voisin de Cortina d'Ampezzo (Ampëz) comporte aussi des Ladins mais en nombre moins important (Figure 1).

Cernés entre le monde germanique et le monde italien

A l'unité géographique et à la coalescence territoriale de l'espace ladinophone s'oppose une hétérogénéité politico-administrative pesant lourdement sur la question ladine. Le Val Gardena et la Val Badia font partie de la province de Bolzano/Bozen depuis 1927. Le Val di Fassa relève de la province de Trente tandis que le Livinallongo et l'Ampezzo appartiennent à la province de Belluno à laquelle ils ont été rattachés en 1923. Ainsi, après l'annexion du Tyrol du Sud par l'Italie en 1918/1919, les vallées ladinophones se trouvèrent progressivement divisées selon le principe du partage entre provinces. Cette division avait pour but d'affaiblir la cohésion interne du peuple ladin. Il est clair, en effet, que l'orientation administrative différente des vallées menace de relâcher toujours plus le contact réciproque.

A l'exception du village de Colle Santa Lucia, localisé au Sud-Est du Livinallongo et italien depuis 1866 après la cession de la Vénétie par l'Autriche, tout le territoire ladin, y compris l'Ampezzo, faisait partie de l'Empire autrichien jusqu'en 1918. Toutefois, contrairement aux autres

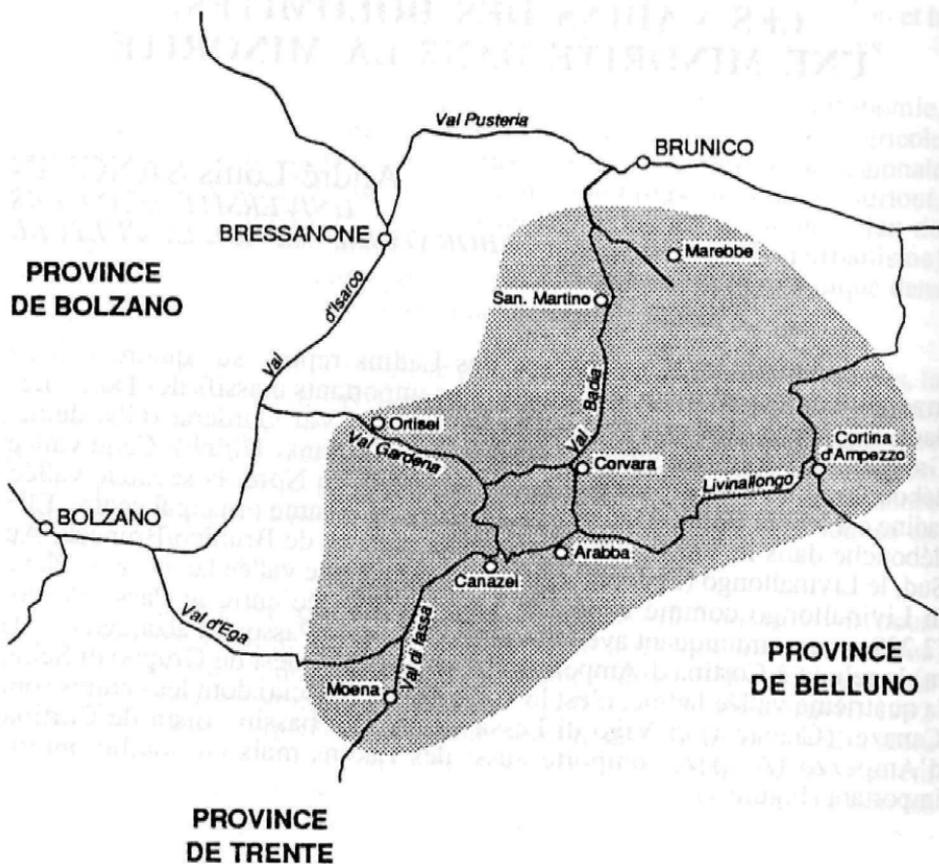


Fig.1 : La Ladinia, territoire traditionnel des Ladins des Dolomites (d'après Craffonara)

vallées, les Ladins du Val di Fassa furent toujours administrés en italien sous le régime autrichien.

Au total, le territoire ladin apparaît comme une *aire résiduelle* dérivant d'un processus séculaire d'érosion et de submersion linguistiques. Ce processus a intéressé un vaste secteur de l'arc alpin centre-oriental en attaquant l'unité de fond de la culture ladine. En outre, l'orographie particulière de la Ladinia ne facilite pas les communications et la mobilité interne. En effet, les vallées forment une structure radiale en lignes divergentes raccordées seulement par les cols entourant le Gruppo di Sella et orientées grosso modo selon les quatre points cardinaux. Voilà pourquoi chaque communauté de vallée gravite vers des centres urbains externes à la Ladinia. Cela favorise une mobilité de la population vers les zones périphériques, particulièrement accentuée depuis l'insertion des vallées dans des circonscriptions administratives différentes.

Les Ladins sont les descendants des tribus celtes, étrusques et illyriennes ayant colonisé le Tyrol du Sud à l'époque préromaine. En 15 avant J.C., Rome fit la conquête de cette région et l'inclua dans la province de Rhétie. Les populations locales adoptèrent le latin et les coutumes romaines. Quand les Bavaois commencèrent le peuplement extensif des vallées au Sud du Brenner à la fin du VI^{ème} siècle, ils refoulèrent graduellement les Ladins dans les hautes vallées des Dolomites. Dans le Val Venosta/Vintschgau, les Ladins se sont maintenus assez longtemps tout en conservant une contiguité territoriale avec les Romanches du Val Müstair et de la Basse Engadine. L'unification culturelle entre Ladins et Romanches était si forte au XVI^{ème} siècle, malgré une frontière politique séparatrice, que les maîtres germaniques du Tyrol du Sud eurent peur d'une union politico-religieuse entre Romanches et Ladins. Par leurs structures sociales typiquement claniques, par une endogamie très poussée, les Ladins avaient réussi à préserver leur culture jusqu'au XIX^{ème} siècle. Les principaux changements militant en faveur d'une acculturation furent l'irruption de l'industrie de la sculpture sur bois dans le Val Gardena, l'amélioration des moyens de transport et l'afflux des touristes allemands, autrichiens et italiens.

Entre 1800 et 1918, l'histoire des vallées lades fut intimement liée à celle de l'Autriche. En 1809, la population ladine prit part à la lutte pour la libération du Tyrol sous la houlette d'Andreas Hofer, le "chouan du Tyrol". En 1810, l'Ampezzo, le Livinallongo et le Val di Fassa furent agrégés à cette création napoléonienne artificielle qu'était le Royaume d'Italie. En 1813, les vallées lades retournèrent à l'Autriche à laquelle elles restèrent unies jusqu'à l'Armistice de Villa Giusti (3 novembre 1918), préfiguration du Traité de Saint-Germain (10 septembre 1919). Dans son article 19, la Constitution autrichienne de 1867 avait reconnu les droits des groupes ethniques non germanophones de l'Empire. Le 24 mai 1915, l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche dans le seul espoir d'obtenir le Trentin et les îles dalmates. La ligne de front sépara immédiatement les vallées lades. Pour des raisons stratégiques, l'Ampezzo et Colle Santa Lucia étaient abandonnés aux Italiens tandis que la ligne du front traversait le Livinallongo à hauteur de Pieve et de Col di Lana (2.452 m) surnommé plus tard "la montagne de sang de la

Ladinia". Sur les 23.000 Ladins de l'époque, 800 tombèrent au champ d'honneur devant les Italiens.

La dictature fasciste fut terrible pour la cause ladine. En 1923, l'Ampezzo et le Livinallongo étaient arbitrairement détachés du Trentin pour être assignés à la province de Belluno (actuelle Région Vénétie). En 1927, suite à la création de la province de Bolzano, le Val di Fassa fut unilatéralement rattaché à la province de Trente alors que, pendant un millénaire, il avait appartenu à la principauté de Bressanone/Brixen. L'italianisation fut imposée à marche forcée : éradication de la langue ladine, italien imposé à l'école, patronymes italianisés, noms et prénoms ladins effacés sur les tombes. Avec la politique dite des "options" concoctée entre Mussolini et Hitler, les Ladins furent considérés comme des allogènes et invités à s'expatrier en Autriche : 2.000 d'entre eux firent ce choix. Cet accord Hitler-Mussolini du 23 juin 1939 était la porte ouverte à l'ethnocide. Les Ladins n'avaient plus que deux alternatives : être au Nord du Brenner, c'est-à-dire se germaniser ou être au Sud du Pô, c'est-à-dire s'italianiser. La déportation prit fin le 8 septembre 1943 lorsque les troupes allemandes occupèrent le Tyrol du Sud après l'arrestation de Mussolini par le roi Victor-Emmanuel III. Après la défaite de l'Allemagne et de l'Italie, l'Accord Gruber-De Gasperi (Paris, 5 septembre 1946) allait replacer la question ladine sur les rails, même imparfaits, de la démocratie pluraliste.

Néanmoins, les Ladins semblent avoir moins souffert que les Sud-Tyroliens germanophones du changement d'allégeance politique en 1918. Un peu comme les Romanches vis-à-vis des Grisons alémaniques, les Ladins se sont toujours sentis plus proches des Sud-Tyroliens que des Italiens. Toutefois, la différence majeure réside dans le fait que les *Bündner* (les germanophones des Grisons) font pleinement partie de la majorité linguistique de la Suisse alors que les Sud-Tyroliens, Autrichiens de chair et de sang, ne sont plus qu'une minorité ethnique au sein de l'Italie. A l'aube du XXIème siècle, les Ladins des Dolomites ont ainsi l'attachante particularité d'être une *minorité dans la minorité* : en effet, ils se retrouvent aujourd'hui comme un petit isolat à l'ombre des Sud-Tyroliens germanophones linguistiquement menacés dans leur terre d'origine.

Démographie et économie de la Ladinia.

En 1921, on recensait dans le Tyrol du Sud et dans le Trentin 18.253 Ladins (dont 11.694 pour la province de Bolzano et 6.559 pour celle de Trente). De recensement en recensement et malgré leur petitesse, les Ladins augmentent en nombre. Ce constat positif mais surprenant n'est pas sans contraster avec la situation de leurs cousins germaines, les Romanches des Grisons, pratiquement sur la voie de la disparition. Le tableau comparatif suivant issu des recensements de 1921, 1981 et 1991 donne une bonne idée de cette évolution démographique favorable :

<i>Vallée Ladine</i>	1921			1981			1991		
	<i>Pop. Totale</i>	<i>Pop. Ladine</i>	<i>% de Ladins sur pop. totale</i>	<i>Pop. Totale</i>	<i>Pop. Ladine</i>	<i>% de Ladins sur pop. totale</i>	<i>Pop. Totale</i>	<i>Pop. Ladine</i>	<i>% de Ladins sur pop. totale</i>
LIVINALONGO	1.960	1.782	90,9	2.132	2.000	90	1 914	N.D.	N.D.
VAL GARDENA	7.211	3.942	54,6	7 849	6 828	87	7 908	6 876	87
VAL BADIA	5.242	5.116	97,5	8.676	8.367	96	8 972	8 591	95,5
VAL DI FASSA	5.491	5.324	96,9	8.246	6.600	80	8 626	6 901	80
AMPEZZO	N.C.	N.C.	N.C.	8.109	3.200	40	7 093	N.D.	N.D.

**Tableau 1 - L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE
DES LADINS DES DOLOMITES ENTRE 1921 ET 1991**
(Source : Censimento Generale della Popolazione 1921, 1981, 1991)

La consistance démographique des Ladins est aujourd'hui évaluée à 31.000 personnes pour une population totale de 35.000 personnes dans les cinq vallées concernées, soit 80 % des résidents de la Ladinia historique (Figure 2). Toutefois, ces données masquent une situation extrêmement diversifiée puisque cette consistance ladine va de 99 % dans une commune comme San Martino in Badia à 84 % pour Ortisei ou à 40 % pour Cortina d'Ampezzo. Cette bonne situation doit être relativisée dès lors qu'on la replace dans un contexte provincial ou régional. Sur les 872.585 habitants de la Région Trentin/Haut-Adige recensés en 1981, les Ladins ne représentaient que 2,8 % de la population totale. C'est en province de Bolzano que se trouve le gros des forces ladines. En 1961, avec 12.594 personnes, les Ladins pesaient 3,3 % du poids démographique de cette province. Leur bonne performance démographique les ont hissés à 18 434 personnes en 1991 pour un poids de 4,3 %. Par contre, en province de Trente, les 7.200 Ladins ne représentaient que 1,5 % de la population en 1991 tandis que les 5.500 Ladins de la province de Belluno ne pesaient que 2,4 % dans le total de la population. Néanmoins, les 20.000 Ladins du recensement de 1921 sont devenus 31 134 à celui de 1991. Plus précisément, à l'intérieur des deux fiefs historiques que sont le Val Gardena et le Val Badia, la population ladine a augmenté de 14 % entre 1971 et 1981. Cela est dû, certes, à la croissance naturelle de la population mais aussi et surtout au renforcement de la conscience nationale ladine. Le futur démographique des Ladins apparaît donc sous de meilleurs auspices que celui des Romanches !

Les Ladins sont-ils économiquement indépendants ? Rien n'est moins sûr. La dynamique interne de la population est en relation avec les mutations intervenues dans l'économie de la Ladinia. Celle-ci se caractérise par une mono-activité fondée sur le tourisme. Au départ, elle s'est développée sous la poussée de l'entrepreneuriat local mais aujourd'hui elle réclame des capitaux et une main-d'oeuvre extérieurs. La ressource majeure des vallées ladines est constituée d'un territoire lui-même valorisé soit indirectement comme paysage offert à la jouissance des visiteurs, soit directement comme base matérielle pour les activités de construction et pour la réalisation d'infrastructures productives (hôtels, remontées mécaniques...). L'ancienne économie sylvopastorale est quasi marginalisée, à la seule exception du Val Badia où les secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont davantage équilibrés. On remarque aussi en Val Badia un taux moindre de constructions nouvelles, une meilleure conservation de l'environnement, un enracinement plus assuré de la population dans son terroir, une plus grande cohésion interne de la communauté ladine et, enfin, une présence limitée de la population immigrée.

En réalité, la phase du tourisme de masse commença vers 1948 à Cortina d'Ampezzo pour se propager au Val Gardena et irradier ensuite sur toutes les vallées ladines. Beaucoup de Ladins de l'Ampezzo se mirent au service du tourisme. Ils n'avaient plus besoin de leurs champs et de leurs prêtres pour vivre et ils les vendirent au plus offrant. Le tourisme de masse porta un coup sévère au patrimoine culturel et architectural de la ladinité : les vieilles

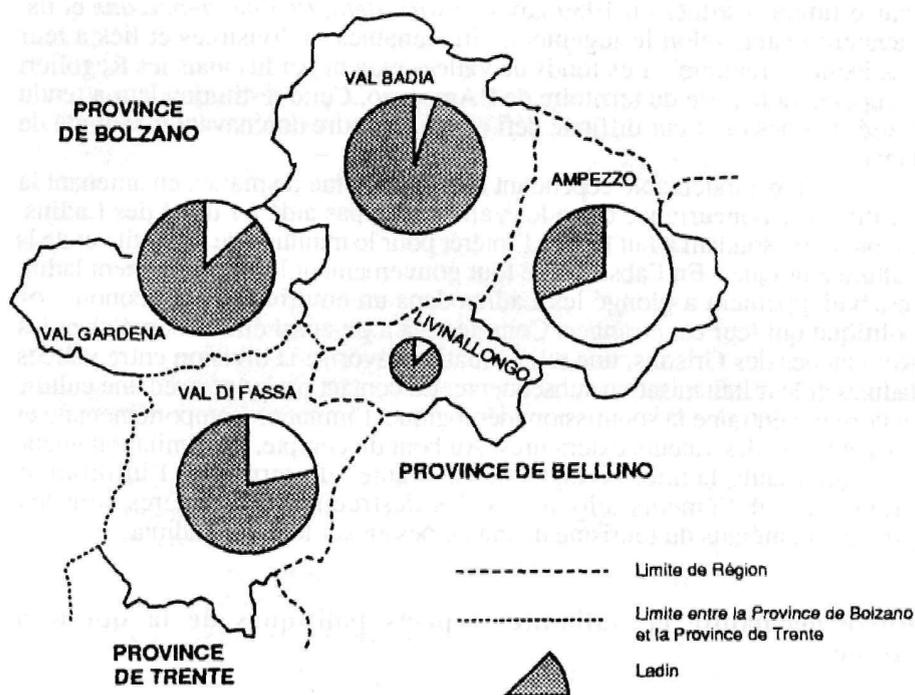


Fig. 2 : Consistance démographique des Ladins dans les cinq vallées de la Ladinia historique (d'après Craffonara)

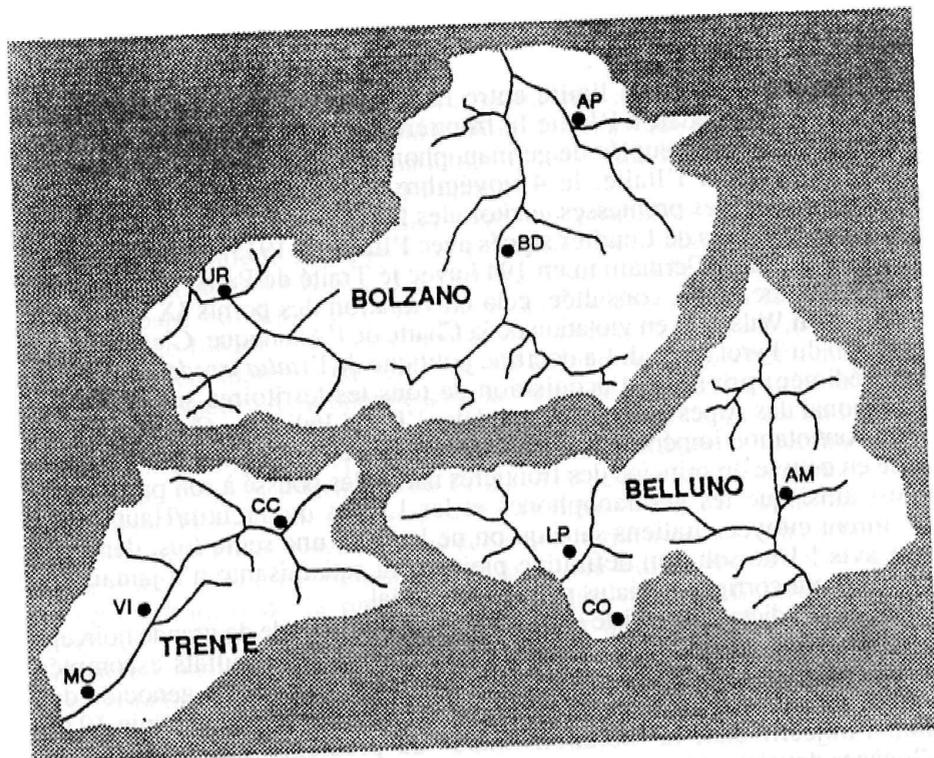
maisons et les fenils de bois furent démolis. A Cortina d'Ampezzo, les Jeux Olympiques d'Hiver de 1956 eurent des conséquences négatives pour la ladinité de cette vallée : disparition des cultures de fonds de vallées, aliénation massive de terrains, afflux d'immigrés. Conséquemment, les *Ladini Ampezzani* se retrouvent en minorité chez eux ! Les *Regolieri* (anciennes associations des propriétaires de forêts et d'alpages) menèrent une lutte forcenée contre les fascistes dès 1936 pour rentrer en possession de leurs droits. Après de multiples procès, tous les alpages et 90 % des forêts de la vallée furent restitués en 1959 aux *Consorti delle Regole ampezzane* et ils devaient rester, selon le jugement, "inaliénables, indivisibles et liés à leur destination première". Les fonds de vallées étaient perdus mais les *Regolieri* récupéraient le reste du territoire de l'Ampezzo. Cette restitution leur a rendu fierté et cohésion. Leur difficile défi est de défendre dorénavant la ladinité de la vallée.

Il est indéniable cependant que le tourisme de masse, en amenant la rivalité et la concurrence entre les vallées, n'a pas aidé à l'unité des Ladins. Le bien-être soudain a fait perdre l'intérêt pour le maintien de l'identité et de la culture ethniques. En l'absence de tout gouvernement local proprement ladin, le développement a plongé les Ladins dans un environnement économique-politique qui leur est étranger. Comme cela a pu aussi être observé chez les Romanches des Grisons, une telle situation favorise la division entre vallées ladines et leur italianisation subséquente. Le contact prolongé avec une culture majoritaire entraîne la soumission idéologique, l'imitation comportementale et l'acceptation des valeurs extérieures. Au bout du compte, l'assimilation guette la communauté ladine. Finalement, la "vente" du territoire, l'infiltration progressive d'éléments allophones, les destructions paysagères sont les principaux méfaits du tourisme de masse pesant sur toute la Ladinia.

Entre germanité et italianité: aspects politiques de la question ladine

Du 24 mai 1915 au 3 novembre 1918, le front des Dolomites, principal théâtre de l'affrontement entre l'Autriche et l'Italie, coupa la terre ladine en deux en passant à travers le mont Cristallo, le Tofane, le Col di Lana, la Marmolada et le Passo di Lussia. Le bourg ladin de Pieve di Livinallongo paya un lourd tribut au conflit : 301 de ses 356 maisons furent détruites. Le front renforçait la situation existante depuis 1866 : en cédant à l'Italie la Vénétie dont faisaient partie l'Ampezzo et le Livinallongo, l'Autriche contribua à la première fragmentation du peuple ladin puisque les ladinophones de ces deux vallées furent coupés de leurs frères du Trentin/Haut-Adige pendant plus d'un demi-siècle. Entre 1923 et 1927, le fascisme dépeça les cinq vallées ladines entre trois provinces et cela constitua la seconde fragmentation majeure du territoire ethnique (Figure 3).

Le Traité de Saint-Germain (10 septembre 1919) réglant la paix entre l'Italie et l'Autriche ne tint absolument pas compte de la très nette frontière linguistique germano-italienne identifiée par la cluse de



AM = Ampèz / Cortina d'Ampezzo
 AP = Al Plan / St. Vigil in Enneberg
 BD = Badia / Abtei
 CC = Cianacèi / Canazei
 CO = Col / Colle Santa Lucia

LP = La Plie / Pieve di Livinallongo
 MO = Moena
 UR = Urtijai / St. Ulrich
 VI = Vich / Vigo

(le premier toponyme est ladin ; le second est italien ou allemand)

Fig. 3 : La partition de la Ladinia en trois provinces,
 un problème politique majeur
 (d'après Craffonara)

Salorno/Salurn (actuelle limite entre la province de Bolzano et celle de Trente). On concédait à l'Italie la frontière stratégique du Brenner et une région entièrement peuplée de germanophones et de Ladins. L'annexion du Tyrol du Sud par l'Italie, le 4 novembre 1918, reposa sur le droit du vainqueur et sur les promesses territoriales faites par l'Entente dans le cadre des accords secrets de Londres signés avec l'Italie en 1915. Ni en 1919 avec le Traité de Saint-Germain ni en 1947 avec le Traité de Paris, la population sud-tyrolienne ne fut consultée, cela en violation des points IX et X de la Déclaration Wilson et en violation de la Charte de l'Atlantique. C'est la *vexata quaestio* du Tyrol du Sud. La doctrine politique de l'*Italia irredenta* (l'Italie non rédimée) privilégia l'acquisition de tous les territoires sur le versant méridional des Alpes en vue de compléter l'Unité Italienne. Cette doctrine à forte connotation impérialiste voire colonialiste se trouva ici amplifiée par la mise en oeuvre du principe des frontières naturelles poussé à son paroxysme. C'est ainsi que les germanophones et les Ladins du Trentin/Haut-Adige devinrent citoyens italiens sans qu'on ne leur ait, une seule fois, demandé leur avis ! Une solution définitive pleinement satisfaisante n'a jamais été trouvée pour corriger ce hiatus politico-territorial.

La dictature fasciste (1922-1943) fut une période de grande noirceur pour la cause ladine. Cette dictature n'obtint pas les résultats escomptés d'italianisation et l'oppression provoqua de la résistance. Le génocide des Ladins trouva son paroxysme avec l'accord Mussolini-Hitler (23 juin 1939) dont l'objectif était la "solution finale" du problème sud-tyrolien : les allogènes devaient opter pour la nationalité allemande et donc s'expatrier ou opter pour la nationalité italienne et donc s'assimiler. Des théoriciens de l'irrédentisme italien comme Ettore Tolomei ou Carlo Battisti estimèrent que c'était une faute impardonnable de portée historique révélant la faillite totale de la politique fasciste d'assimilation.

Pour le trentin et démocrate-chrétien Alcide De Gasperi (1881-1954), ministre italien des Affaires Etrangères de 1945 à 1954, les Ladins étaient des Italiens et, pour lui, la non-inclusion de l'Ampezzo et du Livinalongo dans le Trentin/Haut-Adige était la condition *sine qua non* pour conclure un accord avec l'Autriche. Il est clair que De Gasperi voulait la division des Ladins et l'italianisation de l'important centre touristique de Cortina d'Ampezzo. Pour sauver l'autonomie des Sud-Tyroliens, Karl Gruber, ministre autrichien des Affaires Etrangères, fut obligé de capituler sur la question des Ladins. Voilà pourquoi l'Accord De Gasperi-Gruber (Paris, 5 septembre 1946) ne les mentionna même pas.

Le premier statut spécial d'autonomie accordé à la Région Trentin/Haut-Adige par la loi constitutionnelle du 26 février 1948 fut un fiasco pour les Ladins qui se virent à peine identifiés dans deux articles. Article 2 : "Dans la Région Trentin/Haut-Adige, l'égalité des droits est reconnu aux citoyens quel que soit le groupe linguistique auquel ils appartiennent, et le respect de leur particularité ethnique et culturelle est garantie". Article 87 : "L'enseignement du ladin est garanti dans les écoles primaires des localités où il est parlé. Les Provinces et les Communes doivent en outre respecter la toponymie, la culture et les traditions des populations

ladines". Or, ce dernier article ne fut même pas appliqué en province de Trente. Pis encore, l'entrée dans la Région Trentin/Haut-Adige fut niée aux Ladins de l'Ampezzo et du Livinallongo. Ainsi, l'Etat italien sanctionnait la funeste tripartition territoriale de la Ladinia.

A partir de 1957, les Sud-Tyroliens protestèrent de plus en plus massivement contre le statut spécial. En 1960, l'Autriche porta la question sud-tyrolienne devant l'O.N.U. En 1969, le S.V.P. (*Südtiroler Volkspartei*), principal parti politique de la province de Bolzano, adopta le paquet (*il Pacchetto*) de 138 mesures pour améliorer le statut du Tyrol du Sud. Entériné par le parlement italien et par le parlement autrichien, le Pacchetto devint le second statut spécial d'autonomie sous la forme de la loi constitutionnelle du 10 novembre 1971 entrée en vigueur le 20 janvier 1972. Le second statut garantit aux Ladins une représentation au Conseil Régional Trentin/Haut-Adige et au Conseil Provincial de Bolzano. Il leur accorde également des postes dans la fonction publique selon la proportionnalité ethnique, une programmation radio-télévision, une école autonome avec enseignement de la langue maternelle et une valorisation de la culture ladine. En réalité, ce furent les seules Ladins de la province de Bolzano qui bénéficièrent de ces privilèges. Une fois de plus, ceux de la province de Belluno étaient privés de tout droit. Quant aux Ladins de la province de Trente (ceux du Val di Fassa), ils ne bénéficiaient que de l'Article 102 du Statut : "Dans les écoles de la province de Trente où est parlé le ladin, l'enseignement de la langue et de la culture ladine est garanti".

Devant l'évolution positive du statut d'autonomie en province de Bolzano, la province de Trente, par une loi du 29 juillet 1976, a reconnu la territorialité linguistique de ses propres Ladins : "Les communes de la province de Trente dans lesquelles on parle ladin sont : Campitello, Canazei, Mazzin, Moena, Pozza, Soraga et Vigo di Fassa". Toujours en province de Trente, la loi du 4 novembre 1978 a mis en place le canton ladin du Val di Fassa : "Le canton poursuit le développement et la réalisation de la civilisation ladine, laquelle est l'expression soit de la tradition liée aux us et coutumes locaux, soit de la recherche pour améliorer les dispositions constitutionnelles et législatives en faveur du groupe linguistique ladin".

Le grand désavantage des Ladins est de ne pouvoir s'appuyer sur aucun hinterland linguistique. Les Sud-Tyroliens germanophones font partie du monde culturel germanique qui est à leurs portes. Dans la pratique, cela leur permet d'avoir accès à une source inépuisable de livres, de journaux, de programmes audiovisuels et d'institutions culturelles. Rien de tout cela n'existe pour les Ladins qui doivent défendre seuls une langue parlée nulle part ailleurs. Aucun Etat n'a pris jusqu'à présent le parti des Ladins. Seules l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes et l'Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées sont les amies fidèles des Ladins.

Néanmoins, les nouvelles dispositions du second statut d'autonomie en faveur des Ladins de la province de Bolzano ont redonné vigueur à la conscience nationale ladine, ce qui explique pourquoi, durant les deux premières décennies consécutives au nouveau statut, les Ladins de

Trente (Val di Fassa) et de Belluno (Livinallongo, Ampezzo) ont tant lutté pour l'extension à leurs vallées des droits accordés à leurs compatriotes du Val Gardena et du Val Badia. Durant les années 1972 à 1992, une grande partie des interventions politiques a condamné la discrimination et l'absurde tripartition territoriale des Ladins qui dure maintenant depuis 70 ans. Est-il logique, en effet, que les Ladins du Val Gardena et du Val Badia aient un siège au Conseil Provincial (Bolzano) et un autre au Conseil Régional (Trente) alors que ceux du Val di Fassa, de l'Ampezzo et du Livinallongo ne peuvent jouir de cette même disposition ? Comme on l'a vu un peu plus haut, les Ladins du Val di Fassa ont gagné dans les années 1970 un certain degré de reconnaissance de la part de la province de Trente. Mais il a fallu attendre 1984 pour voir la Région Vénétie édicter une loi de financement pour les activités culturelles des Ladins du Livinallongo et de l'Ampezzo. Une telle disparité de traitement a des effets négatifs incalculables sur la conscience ethnique et sur la dignité linguistique.

Une culture incertaine et menacée

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation exacte de la langue ladine dans les Dolomites ? Dans toute la Ladinia, l'italien agit comme langue officielle de l'Etat, à l'exception de la province de Bolzano où l'allemand est à parité avec l'italien avec des fonctions de co-officialité. Dans cette province, le ladin s'est vu reconnaître en 1989 un statut de langue officielle dans les administrations publiques, à égalité avec l'italien et l'allemand, mais uniquement dans le Val Badia et dans le Val Gardena. Dans la Ladinia, on assiste à une diversification progressive où deux modèles se consolident. D'un côté, un *trilinguisme* assez équilibré se développe en Val Badia et en Val Gardena. De l'autre côté, dans les autres vallées ladines, s'étale une situation de *diglossie* italien-ladin tendant vers le *monolinguisme* avec la réduction du ladin au rang de dialecte et de l'allemand au rôle de langue étrangère.

La précarité de la situation sur le versant méridional de l'aire ladinophone (Val di Fassa, Ampezzo, Livinallongo) se mesure aux interférences pénétrant le ladin, à l'abandon spontanée de la langue maternelle et à la crise de prestige dont souffre cet idiome. Tout cela constitue une menace potentielle pour son statut d'autant que dans les vallées du versant septentrional (Gardena, Badia) la dynamique linguistique tourne à l'avantage de l'allemand. Une autre réalité pèse négativement sur le ladin : ce n'est pas une langue standardisée mais une juxtaposition de cinq variétés locales, exactement à la manière du romanche. Historiquement relégué au rang de l'oralité, le ladin n'a jamais développé une quelconque *koiné* littéraire. Les premières tentatives de normalisation orthographique eurent lieu entre 1833 et 1915. Après 1945, la production du ladin écrit a pris de l'ampleur tant et si bien qu'il s'est imposé progressivement comme langue de l'école, comme instrument d'information dans la presse et comme moyen d'expression littéraire. Récemment, la question s'est posée en des termes totalement nouveaux. En 1987, l'*Union Generala di Ladins dla Dolomites* a formulé une

politique de "graphie unitaire". Puis, en 1988, suite à la réussite de l'expérience du *Rumantsch Grischun* dans les Grisons, son concepteur, le professeur Heinrich Schmid (Université de Zürich) s'est chargé d'élaborer le *Ladin Dolomitan*, langue standard d'usage essentiellement scripto-passif. Au début de cette dernière décennie du siècle, la situation est en pleine évolution : nonobstant les divers statuts attribués au ladin sur le plan juridique, la tentative du Ladin Dolomitan se présente comme une *Ausbausprache* (langue achevée) en développement rapide bien que sans planification rationnelle.

En Val Badia et en Val Gardena, l'Union Generala di Ladins dla Dolomites et les autres organisations culturelles interviennent avec une certaine efficacité dans la vie associative (conférences, débats, théâtre, concerts...), ce qui renforce le sentiment d'appartenance ethnique et la capacité communicative du ladin. En 1954, l'Union Generala di Ladins dla Dolomites réalisa l'ambitieux projet d'une *Cësa di Ladins* (Maison des Ladins) à Ortisei servant comme centre de culture pour les cinq vallées ladines avec bibliothèque, théâtre et musée. En 1975, la province de Trente fondait l'Institut Culturel Ladin Majon di Fashegn qui édite la revue *Mondo Ladino* et dont le siège est à Vigo di Fassa. En 1976, la province de Bolzano créait l'Institut Culturel Ladin Micurà de Rù publiant la revue *Ladinia* et siégeant à San Martino di Badia. Ces deux instituts agissent comme centres de recherche scientifique, de documentation, de production culturelle et d'activité éditoriale. En outre, ils forment les enseignants de ladin, dispensent des cours pour adultes, entretiennent les contacts interladins et assurent les relations extérieures de la *Ladinia*.

En Val Gardena et en Val Badia, l'enseignement du ladin à l'école se présente de la manière suivante : ladin à l'école maternelle ; puis, pendant la première moitié de l'école primaire, ladin et allemand ou bien ladin et italien. Ensuite, pendant la seconde moitié de l'école primaire et la première moitié de l'école secondaire, est établi un enseignement paritaire en allemand et italien accompagné de deux heures hebdomadaires de ladin. Enfin, pour la seconde moitié de l'école secondaire, règne un enseignement paritaire allemand-italien sans réglementation précise pour le ladin. En Val di Fassa, le ladin est présent à l'école maternelle, puis est réduit à 1 h/semaine à l'école primaire pour disparaître dans les cycles suivants où tout est dispensé en italien. En Livinallongo et en Ampezzo, tout est enseigné en italien et le ladin est ignoré. Jusqu'en 1987, il n'existait aucun centre de formation des maîtres en ladin. Cette année-là a été créé l'*Institut Pedagogich Ladin* assurant dorénavant une didactique pertinente pour les écoles des deux vallées ladines de la province de Bolzano. Depuis 1975, le Val Gardena et le Val Badia disposent d'une *Intendenza Scolastica Ladina*. Toutefois, la situation scolaire ladine a pris un tout très inquiétant : en 1989, on a calculé que seulement 20 % des élèves de l'école primaire d'Ortisei possédaient le ladin comme langue maternelle.

La situation des médias est également au coeur de la question ladine contemporaine. Pour qu'une langue puisse survivre et résister à une époque de communication de masse, il lui faut une presse, une radio et une télévision. Ce qui manque le plus aux Ladins, c'est un grand quotidien

transcendant les divisions dialectales et géographiques et agissant comme catalyseur et outil rassembleur. Or, au Tyrol du Sud, l'information journalière écrite est le fait du quotidien germanophone *Dolomiten* et du quotidien italien *Alto Adige*. Néanmoins, une fois la semaine, *Dolomiten* offre une rubrique en ladin intitulée *Cinq valades, òna na jënt* et *Alto Adige* fait de même avec sa rubrique *Plata por i Ladins*. Le seul journal véritablement ladin est l'hebdomadaire *La Usc di Ladins* (La Voix des Ladins), fondé en 1972, tiré à 3.000 exemplaires en 16 pages et diffusé dans toute la Ladinia. Son siège est à la Cèsa di Ladins à Ortisei. La *Usc di Ladins* pourra-t-elle se transformer en quotidien ? En Suisse, beaucoup de quotidiens fonctionnent avec un bassin de clientèle égal ou inférieur à 30.000 personnes. De plus, il est anormal aujourd'hui que, pour suivre leurs propres affaires publiques, les Ladins soient obligés de lire la presse italienne ou germanophone.

La diffusion de l'allemand et de l'italien par le biais des chaînes radio et télévision constitue l'une des plus sérieuses menaces à la survivance de la langue ladine. Or, les Ladins eux-mêmes ne semblent pas avoir pleinement reconnu les énormes possibilités de la radio-télévision pour leur propre intérêt. Le paysage audiovisuel ladin se présente actuellement de la manière suivante. *Radio Ladin*, émise depuis les studios de la RAI à Bolzano, diffuse deux émissions par jour (l'une de 20 minutes en début d'après-midi et l'autre de 25 minutes le soir) mais ne couvre pas le Livinallongo et l'Ampezzo. Par ailleurs, une radio privée, *Radio Gherdëina*, diffuse en modulation de fréquence sur le Val Gardena et le Val Badia. En outre, ces deux vallées reçoivent *Radio Rumantsch* (modulation de fréquence) retransmise des Grisons. L'événement le plus important a été sans aucun doute en 1988 le démarrage de *TV Ladina-RAI 3* à partir du siège régional de la RAI à Bolzano. La télévision ladine a eu un impact considérable sur la communauté ladine et des répercussions immédiates pour le prestige de la langue. Le Livinallongo et l'Ampezzo sont sur le point de bénéficier de cette nouvelle télévision dont la programmation et pour l'instant réduite : une émission de 10 minutes deux fois la semaine et une émission de 30 minutes toutes les trois semaines. De plus, les Ladins peuvent recevoir tous les jours les émissions suisses de la *DRS TV Rumantscha*.

Disparition ou renaissance de la Ladinia ?

Un gros écueil s'oppose à une véritable survie des flots linguistiques observés dans l'arc alpin : l'absence de production artistique. Si les cultures de certaines petites langues sont florissantes, c'est à cause d'une littérature, d'un cinéma, de chansons qui font le tour du monde. Or, la culture ladine n'offre rien de comparable. Ce qui la menace, ce n'est pas tant l'offensive de l'allemand et de l'italien que sa propre stérilité. Une langue qui n'est le véhicule d'aucune pensée, d'aucune création, qui ne sert qu'à l'usage quotidien retourne au dialecte. Aucune incitation officielle ne saurait renverser ce cours des choses même si l'article 2 du nouveau statut d'autonomie de la Région Trentin/Haut Adige stipule : "Dans la Région une parité de droits est

reconnue aux citoyens quel que soit le groupe linguistique auquel ils appartiennent, et le respect de leurs particularités ethniques et culturelles est garanti'. L'acculturation de l'îlot ladin progresse plus vite que les migrations. Beaucoup de changements culturels se font par propagation insensible, les us et coutumes du peuple voisin plus puissant pénétrant peu à peu. C'est ainsi que se réalise la lente résorption du ladin refoulé dans des fonds de vallées. La frontière linguistique recule comme une sorte de front de déculturation grignotant peu à peu l'îlot résiduel.

Le destin d'une minorité ethnique tient souvent dans ses propres mains. On ne peut la protéger seulement à travers des normes juridiques, seraient-elles les meilleures et les plus complètes du monde, si cette minorité n'a plus le goût de vivre, n'a plus le goût de se protéger, n'a plus le goût de lutter contre la majorité. L'infiltration sournoise, larvée et rampante est le plus grand danger menaçant les Ladins. Depuis l'annexion italienne de 1918, les Ladins ont-ils véritablement fourni la preuve de leur désir de vivre ?

L'urgence des interventions en faveur des Ladins découle de la reconnaissance d'une situation objective de crise se manifestant par des érosions, des interférences et des dérives linguistiques, davantage visibles dans les vallées les plus exposées (Val di Fassa, Livinallongo, Ampezzo). La province de Belluno se doit de reconnaître officiellement son propre territoire linguistique ladin comme l'a fait la province de Trente en 1976.

Des minorités linguistiques se sont dotées récemment de structures permanentes, telles le *Welsh Language Board* en Pays de Galles et la *Direccio General de Politica Linguistica* instituée par la Generalitat de Catalunya. En province de Bolzano, existent des structures spécifiques pour les Ladins (Intendenza Scolastica, Istitut Pedagogich, Assessorato alla Cultura, Consulta Ladina...) dont devrait rapidement se doter la province de Trente pour ses Ladins du Val di Fassa. L'Union Generala di ladins dla Dolomites peut aisément se transcender en une organisation faïtière copiée sur le modèle de la *Lia Rumantscha* (Ligue Romanche) aux Grisons. Cette Ligue Ladine serait l'interlocuteur auprès des autorités de Rome, de Trente, de Bolzano, de Venise et de Belluno. Dans une coopération tri-provinciale et bi-régionale centrée sur la défense de la cause ladine, une *organisation scolaire générale* est la seule adaptée à la réalité historique d'un petit peuple coincé entre le monde germanique et le monde italien.

La territorialité linguistique dont doivent bénéficier les Ladins est tout simplement la notion pragmatique et moderniste de la protection d'une collectivité linguistique dans son aire ancestrale. Pour atteindre les objectifs de la renaissance ethnique, les Ladins des cinq vallées doivent se mobiliser, s'engager et s'unifier. Il est encourageant de constater que, dans beaucoup de villages de la Ladinia, des initiatives récentes ont rendu plus visible le ladin sur les panonceaux publics et privés, dans la signalétique, dans la toponymie et dans l'onomastique.

La lutte contemporaine des Ladins est courageuse. Les efforts menés par les deux instituts culturels ladins, par la Usc di Ladins et par la Radio-TV Ladina sont exemplaires. La mise en place du Ladin Dolomitan comme langue standard unifiée procure un regain de confiance. Après 52

années d'interdiction, la Région Trentin/Haut-Adige a retrouvé officiellement en 1972 son nom allemand de *Südtirol*. Sans doute est-ce un bon présage pour le futur. Le défi actuel est de raccrocher à la ladinité de cette région autonome les Ladins de la province de Belluno. La sauvegarde du ladin constitue un test politique tout à fait original pour les deux régions Trentin/Haut-Adige et Vénétie.

Avec l'émergence de l'E.E.E. (Espace Economique Européen ou Europe des 19) le 1er janvier 1993 et la prochaine adhésion de l'Autriche à la Communauté Européenne, les gravitations vont radicalement changer dans les Dolomites. Ce fait explique à lui seul pourquoi la décennie 1995-2005 sera capitale quant à la disparition ou à la renaissance de la Ladinia.

Bibliographie

- ANDERSON, M., "The Renaissance of Territorial Minorities in Western Europe", *West European Politics*, 1978, vol. 1, n° 2, pp. 128-143.
- ARTONI, Carlo, *The Four Ladin Valleys of Gardena, Fassa, Badia and Livinalongo*, Trento, Manfrini Editori, 1978.
- CALAFIORE, Giovanni, "La geografia delle minoranze : I Ladini", *Mondo Ladino*, 1985, vol. 9, n° 1-2, pp. 11-39.
- CHIOCCHETTI, Fabio, *La situazione attuale dei Ladini dolomitici*, Laax, Fundaziun Retoromana, 1988.
- CHIOCCHETTI, Fabio, "Note sulla comunità ladina dolomitica tra storia e sociolinguistica", *Mondo Ladino*, 1991, vol.15, n°3-4, pp.329-353.
- CHISHOLM, M. et D.M. SMITH, *Shared Space, Divided Space : Essays on Conflict and Territorial Organization*, London, Unwin Hyman, 1990.
- CRAFFONARA, Lois, *Die Dolomitenladiner*, San Martin de Tor, Istitut Cultural Ladin Micura de Rü, 1986.
- CRAFFONARA, Lois, *I Ladini delle Dolomiti*, San Martino di Badia, Istitut Cultural Ladin Micura de Rü, 1987.
- DE MARCHI, Bruna et Annamaria BOILEAU, *Boundaries and Minorities in Western Europe*, Milano, Franco Angeli Editore, 1982.
- DUTTO, Mario, *Bilinguismo potenziale e bilinguismo possibile*, Vich/Vigo di Fassa, Istitut Cultural Ladin Majon di Faschegn, 1990.
- FONTANA, Josef, "Die Ladinerfrage in der Zeit 1918 bis 1948", *Ladinia*, 1981, vol. 5, pp. 151-220.
- FOSTER, Charles, *Nations without a State : Ethnic Minorities in Western Europe*, New York, Praeger, 1980.
- FRESCHI, Louis, *Le Haut Adige-Tyrol du Sud, autonomie et développement*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1987.
- HOFFMANN, George, "South Tyrol : Borderland Rights and World Politics", *Journal of Central European Affairs*, 1947, vol. 7, pp. 285-308.
- ISTITUT CULTURAL LADIN MAJON DI FASHEGN, *Lineamenti per una politica linguistica in favore del ladinio dolomitico*, Vich/Vigo di Fassa, Istitut Cultural Ladin, 1990.
- KATTENBUSCH, Dieter, *Die Ladiner - Eine Vergessene Nation im Herzen Europas ?*, Laax, Fundaziun Retoromana, 1988.
- LAPONCE, Jean, *Languages and their Territories*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

- MAGNAGO, Silvius, "The Situation of the German and Ladin Linguistic Minorities in South Tyrol", *Europa Ethnica*, 1974, vol. 31, n° 4, pp. 146-165.
- MARINELLI, Olinto, "The Regions of Mixed Populations in Northern Italy", *The Geographical Review*, 1919, vol. 7, n° 3, pp. 129-148.
- MINGHI, Julian, "Boundary Studies and National Prejudices : The Case of South Tyrol", *The Professional Geographer*, 1963, vol. 15, n° 1, pp. 4-8.
- PALLA, Luciana, *I ladini fra tedeschi e italiani*, Belluno, Marsilio Editori, 1986.
- RICHEBUONO, Bepe, "La presa di coscienza dei Ladini", *Ladinia*, 1982, vol. 6, pp. 95-154.
- RICHEBUONO, Bepe, "La storia dei Ladini delle cinque valli dolomitiche", *Provincia Autonoma*, 1985, vol. 40, n° 1, pp. 15-21.
- ROUGIER, Henri et André-Louis SANGUIN, *Les Romanches ou la Quatrième Suisse*, Berne, Editions Peter Lang, 1991.
- RUMLEY, Dennis et Julian MINGHI, *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991.
- SANGUIN, André-Louis, "Les minorités ethniques en Europe, quelques problématiques spatiales", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 1989, vol. 66, n° 3, pp. 205-212.
- STRASSOLDO, Raimondo et G. DELLI ZOTTI, *Cooperation and Conflict in Border Areas*, Milano, Franco Angeli, 1982.
- TAYLOR, Griffith, "Trento to the Reschen Pass, A Cultural Traverse of the Adige Corridor", *The Geographical Review*, 1940, vol. 50, pp. 215-237.
- WEIBEL, Ernest, *La création des régions autonomes à statut spécial en Italie*, Genève, Droz, 1971.
- WEIGEND, Guido, "Effects of Boundary Changes in the South Tyrol", *The Geographical Review*, 1950, vol. 40, n° 3, pp. 364-375.

Remerciements

Pour l'accueil réservé et pour la documentation fournie à l'occasion de ses recherches dans les vallées ladines, l'auteur tient à remercier :

- La Cësa di Ladins à Ortisei (Val Gardena).
- Le Dr Lois Craffonara, directeur de l'Istitut Cultural Ladin Micurà de Rù à San Martin de Tor (Val Badia).
- Le Dr Fabio Chiocchetti, directeur de l'Istitut Cultural Ladin Majon di Fashegn à Vigo di Fassa (Val di Fassa).
- La Usc di Ladins, organe de l'Union Generala di Ladins dla Dolomites, Ortisei (Val Gardena).